

REGLEMENT
TECHNIQUES

COUPE D'EUROPE
LAPUA 300m.

DISCIPLINES HOMMES
DISCIPLINES DAMES



	Page
1. SOMMAIRE	2
2. BASES TECHNIQUES	3
2.1 Création de nouveaux matchs	3
2.2 Attribution des Points	3
2.3 Matchs exceptionnels	3
2.4 Critères d'attribution de points	3
2.5 Participation	3
2.6 Finalité	3
2.7 Juges et membres Sub Comité	3
3. HARMONISATION DES PROGRAMMES	3
3.1 Spécificité	3
3.2 Equipes et individuels	4
3.3 Droit d'engagement	4
3.4 Capacité de la structure	4
4. CALENDRIER	4
5. BUREAU D'ORGANISATION	4
5.1 Définition	4
5.2 Présidence	4
5.3 Secrétariat	5
5.4 Réunion du Sub comité	5
5.5 Réunion des Nations participantes	5
5.6 Fonctionnement du secrétariat	5
6. BAREME DE POINTS	5
6.1 Barème // résultats	5
6.2 Barème // performance	5
6.3 Cumul des Coupes d'Europe	5
6.4 Multiplication des points	5
6.5 Cumul des barèmes	5
7. FINALE DE LA COUPE D'EUROPE	6
7.1 Définition	6
7.2 Conditions de participation	6
7.3 En cas d'égalité	7
7.4 Tireurs non Européens	7
7.5 Programme	7
7.6 Protocole	8
7.7 Délégué Technique et Membre du Jury	8
8. RECOMPENSES ET RESULTATS	8
8.1 Titres	8
8.2 Récompenses	8
8.3 Médailles	8
8.4 Records	8
8.5 Sponsors	8
9. PARRAINAGE	8
9.1 Possibilités	8
10. MEDIATISATION	9
10.1 Définition et possibilités	9
11. RESPONSABILITES DES FEDERATIONS	9
11.1 Les Fédérations	9
11.2 Le Bureau	9
12. RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS	9
12.1 Regroupement des nations	9
12.2 Spécificité pour l'organisation	9
13. CONCLUSION	9
ANNEXE (Points à la Performance)	10
ANNEXE (Points à la Place)	11

2. BASES TECHNIQUES

La COUPE d'EUROPE a pour raison d'être l'organisation de tous les EUROPEAN CUP existants

2.1 Création de nouveaux matchs

L'organisation de matchs internationaux non traditionnels par d'autre pays Européen sera également pris en compte à la condition qu'il y ait plus de 5 nations participantes

Les disciplines qui y seront tirées devront être conformes au programme de l'ISSF et leurs règlements techniques harmonisés avec ceux, supports de la COUPE d'EUROPE.

Toutes les nations Européennes devront être invitée à participer

2.2 Attribution des Points

Toutes les Coupes d'Europe, ayant au minimum 5 Nations pour les hommes inscrites 4 semaines avant (la date limite) et minimum 3 nations pour les Femmes, attribuent des points en fonction de la place et du résultat en relation avec un barème déterminé (voir Annexe)

2.3 Matchs exceptionnels

Seront pris également en considération les Championnats d'Europe ou du Monde, l'année de leur organisation

2.4 Critères d'attribution de points

Chaque match précité attribue des points selon les critères suivants :

- Place obtenu lors du match final conformément au barème en annexe.
- Performance réalisée lors du match final (point ou record)

2.5 Participation

Toutes les Fédérations membres de l'ESC peuvent participer à la COUPE d'EUROPE et enregistrer des points, sous réserve de ne pas être excédent par rapport au protocole prévu par l'organisation (voir 3.2 «équipes et Individuels »).

Les tireurs non Européens ou hors protocole peuvent y être invités. Ils sont considérés hors classement pour l'attribution des points, mais bien entendu figurent et comptent pour le palmarès de la compétition

2.6 Finalité

La finalité de cette COUPE d'EUROPE est l'organisation d'un match final regroupant les meilleurs tireurs européens et la désignation d'un vainqueur par la confrontation pacifique de ceux-ci

2.7 Juges et membres Sub Comité

Un juge international avec au minimum une licence B ISSF sera présent à toute les Coupes d'Europe. Le ou les juges pourront être proposé par le pays organisateur. Les frais de repas et accommodation pour un juge seront payés par le pays organisateur. Pour la Final, voir le point 7.7

Un membre du Sub Comité ou le superviseur 300m de l'ESC sera présent à toutes les Coupes d'Europe. Les dépenses seront payées par la fédération du membre du Sub Comité de l'ESC ou par la nation du Superviseur

Le membre du Sub Comité doit également s'acquitter de la mission de contrôle de la compétition et de faire un rapport au Sub Comité 300m

3. HARMONISATION DES PROGRAMMES

3.1 Spécificité

L'harmonisation des programmes a été réalisée en 1990, lors des différentes réunions de coordination des responsables de Grands Prix de l'époque. Les programmes tirés lors des Coupes d'Europe doivent correspondre aux spécifications de l'ISSF tant au niveau des règles techniques que de la composition des équipes : 60 bc, 3x40, 3x20 - Homme et Dame - équipes de 3 tireurs par épreuve.

3.2 Equipes et individuels

Lors des Coupes d'Europe, les nations sont autorisées à engager 8 tireurs Hommes et 6 tireurs Femmes à titre individuel. Ces tireurs sont en possession de leur numéro ISSF ID. Par épreuve 5 tireurs et 1 équipe pourront tirer. Seuls ces 5 tireurs Hommes et Femmes compteront pour l'attribution des points de la Coupe d'Europe

3.3 Droit d'Engagement

Les droits d'engagement pour toutes les Coupes d'Europe sont de 90 € par tireur et par discipline lesquels incluent 5 € pour l'ESC et 10 € pour l'administration de la finale (Les droits d'engagement, incluant les différentes répartitions, sont aussi applicable aux tireurs non officiel). L'inscription par nation est de 90 € avec réduction proportionnelle si moins de 3 tireurs (Ex. : 1 tireur-30€ ; 2 tireurs-60€)

Lors de la Finale de la Coupe d'Europe, les droits d'engagement sont de 125 € par tireur et par discipline incluent 5 € pour l'ESC et le contrôle anti-dopage pour être en conformité avec l'ISSF

3.4 Structure

Minimum 20 postes

Pour que la compétition ne dure pas trop longtemps pour les spécialistes, elle pourra ressembler comme suit :

1° Jour : PET Eliminatoires COUCHE Hommes, Entraînement Officiel Dames, les Eliminatoires COUCHE Hommes, Qualification COUCHE Dames

2° Jour : Qualification COUCHE Hommes, Qualification 3x20 Dames, PET Eliminatoires 3x40, Cérémonie des Récompenses

3° Jour : Eliminatoires 3x40

4° Jour : Qualification 3x40, PET 3x20 Standard Hommes

5° Jour : Eliminatoires et Qualification 3x20 Standard Hommes

Si le nombre de cibles permet de ne pas faire des éliminatoires, le plan de tir sera raccourci en conséquence

La Finale de la Coupe d'Europe se tire sur cible électronique

4. CALENDRIER

Le calendrier, laissé à l'initiative des organisateurs, veillera dans la mesure du possible, à ne pas faire chevaucher les disciplines 50 mètres et 300 mètres ISSF

Il est communiqué et largement diffusé au niveau Européen, suffisamment tôt au début de l'année en cours pour permettre la planification des nations participantes aux différentes Coupes d'Europe

5. BUREAU D'ORGANISATION

5.1 Définition

Les actions de la Coupe d'Europe s'appuient sur un Sub Comité de l'ESC qui prend les décisions. Elles sont collégiales ou votées à la majorité si cela s'avère nécessaire

Le bureau est composé d'un président et de quatre membres dont un est sélectionné par la commission Technique de l'ESC. Le Presidium de l'ESC désigne un superviseur 300m., qui doit agir en tant qu'observateur et superviseur.

Le Présidium de l'ESC vote pour 4 ans le comité de la Coupe d'Europe

5.2 Présidence

Sur volontariat et après un vote effectué par les membres du comité élus. Cette élection est en accordance avec les règles générales de l'ESC

5.3 Secrétariat

Un membre du comité assure (à titre gracieux) le secrétariat. Cela inclura :

- La mise à jour des résultats
- Les comptes rendus de réunions
- Le suivi administratif
- La communication de toutes informations relatives à la Coupe d'Europe
- La liaison entre les différents membres du bureau

5.4 Réunion du Sub Comité

Au moins une fois par an une réunion doit avoir lieu, et si il est nécessaire, le président a le droit de faire appel à d'autres réunions si des circonstances particulières surviennent. Une réunion doit toujours être programmé avant l'Assemblée générale lors de la finale.

5.5 Réunion des Nations participantes

La réunion des nations participantes aura lieu pendant une Coupe d'Europe et à la Finale de la Coupe d'Europe

5.6 Fonctionnement du secrétariat

Pour la bonne marche du secrétariat il est demandé aux organisateurs de Coupe d'Europe de bien vouloir faire parvenir au secrétariat :

- Toutes les informations relatives à ceux-ci
- Les palmarès à l'issue de leur organisation
- Celui-ci informera en retour les nations participantes de l'évolution du classement de la Coupe d'Europe.

La communication au sein de la Coupe d'Europe doit être une priorité et perçue comme telle par les différents membres du bureau. Dans la mesure de ses moyens le secrétariat redistribuera les différentes informations à celles-ci, s'ils sont dans l'impossibilité de le faire eux-mêmes.

6. BAREME DE POINTS

6.1 Barème // place

Voir Annexe

6.2 Barème // performance

Le point réalisé lors du match final à 300m est donné à un maximum de 20 tireurs (Voir annexe)

6.3 Cumul des Coupes d'Europe

Dans la mesure où un tireur participe à plusieurs Coupes d'Europe, seuls ses 3 meilleurs résultats seront pris en compte

6.4 Multiplication des points

Les points acquis sur le barème de la place lors des championnats d'Europe et du Monde sont multipliés par deux

6.5 Cumul des Barèmes

L'acquisition des points sur les deux barèmes (performance et place) est cumulable et par conséquent peut faire un total de 30 points, pour un même tireur, à une compétition donnée. Exception est faite pour les championnats d'Europe ou du Monde qui peuvent amener un total de 45 points.

7. FINALE DE LA COUPE D'EUROPE

7.1 Définition

La finalité de cette Coupe d'Europe en sera la désignation de son vainqueur, dans les différentes épreuves du 300 mètres, à l'issue d'un match final. Le match de finale se tire à l'issue des Coupes d'Europe et manifestations internationales d'envergure, supports de la Coupe d'Europe

Toute nation Européenne peut prétendre à l'organisation de ce match si ces capacités en stand le permettent. Elle devra avoir fait la preuve de ses capacités d'organisation d'un match international.

La priorité en sera donnée aux nations organisatrices de Coupe d'Europe.

La décision d'attribution est fixée par le bureau d'organisation de la Coupe d'Europe. Il veille à ce que ce choix ne lèse manifestement aucun tireur participant à cette finale.

La date et le lieu en sont laissées au libre choix de la nation qui en a demandé l'organisation.

- Nombre de participants – Invitation :

- Un maximum de tireurs internationaux participera à cette finale qui se veut être une fête et ne pas tomber dans la confidentialité.
- Ce nombre est dicté par les capacités du stand organisateur au maxi 20 tireurs incluant le gagnant de l'année précédente.
- Ces tireurs sont convoqués par leur fédération d'appartenance à qui sera adressée l'invitation au match final
- Les tireurs invités ne pourront être plus que ceux ayant gagné leur place par le système des points du barème

7.2 Conditions de participation

Les 20 finalistes seront invités à participer à la Finale de l'Europa Cup sous réserve qu'ils aient l'accord de leur fédération nationale.

En cas d'indisponibilité d'un finaliste, le prochain tireur du classement pour l'année en cours dans cette discipline, sera invité.

Les 20 finalistes se définissent de la façon suivante :

- Les vainqueurs de chaque Coupe d'Europe
- Les premiers du classement, en accord avec l'article 2.5, établi à l'issue des Coupes d'Europe et ayant participé au moins :
 - au championnat d'Europe + 1 Coupe d'Europe
 - ou au Championnat du Monde + 1 Coupe d'Europe
 - ou au Jeux Olympiques d'été + 1 Coupe d'Europe
 - ou à 2 Coupes d'Europe

Les résultats des tireurs, hors de la compétition (participant non officiel), ne comptent pas dans le classement de la Coupe d'Europe.

- Le vainqueur de la Finale de Coupe d'Europe, de toutes les disciplines, de l'année précédente
- Un invité de nations organisatrices de Coupe d'Europe dont aucun tireur ne serait dans le classement final (désigné par son responsable national)

Les invitations seront données par le Bureau en coordination avec le pays organisateur

Si un tireur sélectionné ne peut participer, sa place est donnée au tireur suivant du classement de la Coupe d'Europe (dans la même épreuve)

7.3 En cas d'égalité

Tous les ex æquo sont qualifiés pour la Finale de la Coupe d'Europe, si le nombre de tireurs ne dépasse pas les 20 (art. 7.1).

Dans le cas contraire, on enlève tous les ex aequo

7.4 Tireurs non Européens

Si les capacités du stand organisateur le permettent, il sera possible d'inviter des tireurs non européens à cette manifestation

Ils ne participent pas au palmarès final.

Ils sont sous la responsabilité du club ou du pays organisateur

7.5 Programme

Afin d'être attractif et non contraignant par rapport aux disponibilités de chacun (tireurs, dirigeants et organisateurs) le programme sera court et pourrait être bâti sur le schéma suivant :

1^{er} JOUR

Matin:	Entraînement et contrôle des armes
Après-midi	300m. - 60 balles Couché – compétition Hommes / Femmes Entraînement 300m. - 3 Positions

2^{ème} JOUR

Matin:	300m - 3x40 Arme libre - compétition Hommes
Après-midi:	300m - 3x20 Arme sport - compétition Femmes Entraînement 300m. - Arme standard - Hommes

3^{ème} JOUR

Matin:	300m - 3x20 Arme standard - compétition Hommes 300m - Super final - programme spécial – Couché
Après-midi:	Remise des médailles et banquet de clôture

7.6 Protocole

Le protocole et les modalités d'organisation du match final sont identiques à ceux des Coupes d'Europe

Le Bureau adresse au pays organisateur la liste des tireurs et des fédérations concernées par la finale dans le cas des invitations

Dans un souci de simplification administrative l'organisateur fait parvenir aux fédérations concernées les informations nécessaires à l'engagement de leurs tireurs :

- Formulaires d'inscription
- Droits d'engagements
- Formalités douanières
- Listes d'hôtels
- Transports
- Programme et plans de tir
- Composition des jurys (éventuellement)

Le stand du pays organisateur devra être homologué par l' ISSF

7.7 Délégué Technique et Membre du Jury

Un délégué technique est désigné par le présidium de l'ESC pour superviser la Final de la Coupe d'Europe 300m. Le coût du trajet jusqu'à la ville organisatrice, l'hôtel, l'alimentation et le transport sont pris en charge par l'organisateur.

Un Jury Carabine et un Président pour le Jury d'appel doivent avoir une licence « A ou B » valide. Ces deux membres du Jury International sont nommés par le Sub comité de la Coupe d'Europe 300m. Le prix du trajet jusqu'au lieu de la compétition, hôtel, alimentation et le transport sont pris en charge par l'organisateur

Tous les autres membres du Jury peuvent être nommés par l'organisateur. Les charges sont payées par leur Fédération Nationale

8. RECOMPENSES ET RESULTATS

8.1 Titres

À l'issue de chaque compétition dans les 3 disciplines Hommes et 2 disciplines Dames, le vainqueur sera consacré:

- Vainqueur de la Coupe d'Europe 60 Couché Homme – 300m
- Vainqueur de la Coupe d'Europe 3x40 – 300m
- Vainqueur de la Coupe d'Europe 3x20 standard – 300m
- Vainqueur de la Coupe d'Europe 60 Couché Dame – 300m
- Vainqueur de la Coupe d'Europe 3x20 sport Dame – 300m

8.2 Récompenses

Une coupe symbolisant la Coupe d'Europe à 300 mètres sera donnée à son vainqueur pour chaque épreuve

8.3 Médailles

Des médailles seront attribuées aux 3 premiers de chaque discipline

8.4 Records

Les matchs tirés feront l'objet d'un record officiellement reconnu et homologué (1995):

- Record Coupe d'Europe et d'Europe 60 Couché Homme – 300m
- Record Coupe d'Europe et d'Europe 3x40– 300m
- Record Coupe d'Europe et d'Europe 3x20 standard – 300m
- Record Coupe d'Europe et d'Europe 60 Couché Dame – 300m
- Record Coupe d'Europe et d'Europe 3x20 sport – 300 m

8.5 Sponsors

Les sponsors éventuels de la Coupe d'Europe seront invités à doter et à récompenser les différents vainqueurs

9. PARRAINAGE

9.1 Possibilités

Il est envisagé de demander aux diverses firmes gravitant autour du Tir Sportif 300 mètres de sponsoriser la manifestation finale.

Voir Annexe Lapua 2007-2008-2009.

Si acceptation, charge à elles de fournir les challenges correspondant à leur parrainage.

Elles seront de plus invitées à doter dans un but de récompense et de promotion le vainqueur des différentes disciplines.

10. MEDIATISATION

10.1 Définition et possibilités

Les organisateurs, des manifestations supports de la Coupe d'Europe, veilleront et s'appliqueront dans la mesure de leurs possibilités à médiatiser celles-ci au maximum par les moyens qui leurs conviennent.

11. RESPONSABILITES DES FEDERATIONS

11.1 Les Fédérations

Les fédérations sont responsables de l'information nécessaire à leurs tireurs et de leur convocation à la finale de la Coupe d'Europe.

Les fédérations doivent confirmer ou infirmer la participation de leurs tireurs à la finale de la Coupe d'Europe à l'issue de leurs convocations, au moins deux semaines avant la finale, de manière à qualifier d'autres tireurs conformément au 7.2.

Les fédérations doivent agir et demander l'inscription de leurs manifestations au calendrier de la Confédération Européenne de Tir (ESC) et de l'ISSF.

11.2 Le Bureau

Le bureau agira pour faire reconnaître la Coupe d'Europe de Tir 300 mètres par les instances dirigeantes de la ESC et de l'ISSF.

Les membres du bureau sont garants de la viabilité de la Coupe d'Europe de Tir à 300 mètres.

Le bureau est responsable de l'envoi de l'ordre du jour de la réunion finale aux Nations.

Le bureau acceptera de discuter de toute proposition écrite adressée deux semaines avant la réunion finale.

12. RESPONSABILITES DES ORGANISATEURS

Toutes les nations européennes sont conviées à participer aux manifestations de la Coupe d'Europe.

12.1 Regroupement des nations

Pour tenir compte des calendriers nationaux et internationaux des disciplines 10 m., 50 m. et 300 m., le regroupement de plusieurs nations pour organiser une Coupe d'Europe est possible (exemple Bénélux, Scandinavie, etc....).

12.2 Spécificité pour l'organisation

Tous les organisateurs de Coupe d'Europe à 300 mètres doivent envoyer leur programme prévisionnel afin d'être approuvé par le comité de la Coupe d'Europe à 300 mètres.

Une date limite de quatre (4) semaines avant la compétition doivent être écrites dans le programme.

Tous les transports sont à la charge des organisateurs et devrait être gratuit pour les concurrents et les officiels.

Idem de l'aéroport à l'hôtel et au stand de tir.

13. CONCLUSION

La viabilité de cette Coupe d'Europe ne pourra se faire qu'au travers de l'élaboration et de l'adhésion à un règlement commun, approuvé par l'ensemble des membres organisateurs. Ce règlement en est son support juridique pour en faciliter son existence, sa gestion et en limiter ses excès.

Sa finalité en sera sa reconnaissance par les instances mondiales du tir sportif.

ANNEXE**BAREME // PERFORMANCE → Hommes****60 couché**

Nouveau record d'Europe: 15 points
600- et égalisation record d'Europe: 15 points

599	→	14 points
598	→	13 points
597	→	12 points
596	→	11 points
595	→	10 points
594	→	9 points
593	→	8 points
592	→	7 points
591	→	6 points
590	→	5 points
589	→	4 points
588	→	3 points
587	→	2 points
586	→	1 point

3X40

Nouveau record d'Europe: 15 points
1184- et égal. record d'Europe: 15 points

1183-1180-1181	→	14 points
1180-1179-1178	→	13 points
1177-1176-1175	→	12 points
1174-1173-1172	→	11 points
1171-1170-1169	→	10 points
1168-1167-1166	→	9 points
1165-1164-1163	→	8 points
1162-1161-1160	→	7 points
1159-1158-1157	→	6 points
1156-1155-1154	→	5 points
1153-1152-1151	→	4 points
1150-1149-1148	→	3 points
1147-1146-1145	→	2 points
1144-1143-1142	→	1 point

3x20 STANDARD

Nouveau record d'Europe: 15 points
591- et égalisation record d'Europe: 15 points

590-589	→	14 points
588-587	→	13 points
586-585	→	12 points
584-583	→	11 points
582-581	→	10 points
580-579	→	9 points
578-577	→	8 points
576-575	→	7 points
574-573	→	6 points
572-571	→	5 points
570-569	→	4 points
568-567	→	3 points
566-565	→	2 points
564-563	→	1 point

ANNEXE

BAREME // PERFORMANCE → DAMES60 couché

Nouveau record d'Europe: 15 points	
599- et égalisation record d'Europe: 15 points	
598 →	14 points
597 →	13 points
596 →	12 points
595 →	11 points
594 →	10 points
593 →	9 points
592 →	8 points
591 →	7 points
590 →	6 points
589 →	5 points
588 →	4 points
587 →	3 points
586 →	2 points
585 →	1 point

3X20 Sport

Nouveau record d'Europe: 15 points	
588- et égal. record d'Europe: 15 points	
587-586 →	14 points
585-584 →	13 points
583-582 →	12 points
581-580 →	11 points
579-578 →	10 points
577-576 →	9 points
575-574 →	8 points
573-572 →	7 points
571-570 →	6 points
569-568 →	5 points
567-566 →	4 points
565-564 →	3 points
563-562 →	2 points
561-560 →	1 point

SLIDING SCALE

Participants				
Rang	>20	10-19	5-9	3-4
1	15	10	5	3
2	10	7	3	1
3	8	5	2	
4	5	3	1	
5	4	2		
6	3	1		
7	2			
8	1			